

République française

Département de l'Hérault



Commune de Rosis

Séance du 10 Janvier 2011 à 20 h 30

Membres présents: - M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – M. Gérard LUNA – M. Germain FARENQ – M. Moïse ROQUES– M. Eric NAUTRE -

Membre (s) absent(s) excusé(s): – Mlle Nathalie MENDES (Pouvoir Gérard LUNA) – Mme Arlette ARAGON (Pouvoir René MAGNALDI – Mme Sandrine LECLERCQ (Pouvoir Daniel BOURDON).

Secrétaire de séance : - M. Eric NAUTRE -

Ordre du jour

0/1 .Statistiques de Décembre 2010 du site internet www.rosis-languedoc.com

0/2 .Approbation du P.V de séance du Conseil Municipal de décembre 2010

1. **Eglise de Douch- projet de restauration de la toiture du presbytère**
2. **Recrutement d'un remplaçant de notre agent communal indisponible**
3. **Réforme territoriale – rencontre avec le conseiller Général de Bédarieux**
4. **Nouveau mode de collecte des ordures ménagères**
5. **Maison du Mouflon et du Caroux –Recrutement d'un Agent d'accueil**
6. **Massif du Caroux –Opération de Gyrobroyage**
7. **Elections cantonales**
8. **Infos Communales**

SITE INTERNET : WWW.ROSIS-LANGUEDOC.COM = [4 589 visites / 55 000 visites-an](#)

MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX = [fermeture annuelle](#)

[Ouverture programmée pour le 1^{er} MAI 2011](#)

0/2 - Approbation du PV de séance du dernier Conseil Municipal du mois de décembre 2010

Nombre de voix : Pour : 10 contre : / abstention : /

1 - EGLISE DE DOUCH - PROJET DE RESTAURATION DE LA TOITURE DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'en ce qui concerne la 2^e tranche de travaux de l'église de Douch, qui prévoit la restauration du presbytère, un devis de travaux vient d'être demandé à l'artisan qui a réalisé avec compétence la restauration du Moulin à eau de Lafage.

Il indique que lors du dernier Conseil, nous avons envisagé pour terminer ces travaux, et compte tenu du montant initial de la dépense (**80 537 €,60 HT**), de procéder à un simple remaniement de la toiture.

Il précise qu'après contact avec le 1^{er} adjoint en charge des travaux, l'artisan propose la restauration complète étanchéité comprise de la toiture du presbytère à l'identique de la 1^{ère} tranche de l'église, pour un montant Hors Taxe de **35 000 €**.

Il propose donc aux membres du Conseil, compte tenu du fait que les subventions pour réaliser la 2^e tranche des travaux de l'église ont déjà été notifiées, sur la base d'un montant de travaux de **80 537,60 € HT**, à savoir **30 % du Conseil Général, 20 % de la Région L.R, 20 % de l'Etat (DGE)**, d'envisager la restauration de cette 2^e tranche.

Il demande aux membres du Conseil l'autorisation de solliciter la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc dans le cadre des fonds de concours, pour aider au financement du delta restant à hauteur de 50% soit **5 250 €**.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

Vote du Conseil : le Conseil unanime adopte les propositions du Maire et l'autorise à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

2 - RECRUTEMENT TEMPORAIRE D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'indisponibilité de notre agent communal Fabrice Delacour, qui le 23 décembre dernier, a été victime d'un accident du travail (fracture du poignet et du talon) qui va l'immobiliser pendant près de 3 mois.

Il indique qu'il ya lieu, afin d'assurer la continuité du service communal, d'envisager le recrutement d'une personne qui doit être en mesure de construire des murs et d'assurer toutes les tâches qui incombent à ce type d'emploi.

Il demande aux membres du Conseil l'autorisation de recruter un candidat dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée de trois mois et plus, dans le cas où notre agent n'aurait pas repris son travail.

Il indique que ce contrat sera établi sur la base d'un **20heures hebdomadaires** à compter du 17 janvier 2011.

Vote du Conseil : Le Conseil unanime émet un avis favorable à la création d'un CAE pour assurer temporairement le remplacement de l'agent communal titulaire, victime d'un accident du travail.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

3 - REFORME TERRITORIALE - PROJET DE REGROUPEMENT DE CNTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil que, dans le cadre du projet de réforme territoriale, il a rencontré Antoine Martinez, Conseiller général et Maire de Bédarieux, qui souhaitait l'entretenir sur un regroupement de communautés de communes et de communes au sein duquel il souhaite adhérer avec la totalité des communes de son canton. Ce regroupement comprendrait alors les communes des cantons de Lunas, Bédarieux et St Gervais.

Il indique qu'il a donné un point de vue tout à fait personnel en indiquant à cet élu qu'il évoquerait les termes de leur entretien avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal de Rosis.

Il indique également lui avoir précisé que la commune de Ris est aujourd'hui bien intégrée dans une communauté de communes solidaire, créative, forte, dynamique et porteuse de projets innovants et structurants, avec une aisance budgétaire reconnue, et qu'il ne voit aucun intérêt à adhérer à une autre intercommunalité.

Il précise aux membres du Conseil que les délégués et les délégués suppléants communautaires de Rosis ont manifesté le souhait de maintenir un statut quo. Un courrier a été adressé à M. le Préfet sous couvert du Sous Préfet. (copie de la lettre ci jointe.)

Il indique que lors de la visite du Préfet et du Sous Préfet à Fraïsse jeudi dernier, il est intervenu publiquement en ce sens.

M. Le préfet a bien analysé toutes les explications et les souhaits exprimés par tous les élus présents. Nous avons bon espoir qu'avec tous les élus membres de la CDCI (Commission Départementale Communauté Intercommunale), qui doit se réunir début février, la bonne décision sera prise.

Il demande donc, afin de connaître l'opinion de chacun, de bien vouloir s'exprimer sur le schéma de réforme proposée et d'en délibérer.

Avis et Vote du Conseil : Le Conseil prend acte de cette décision et approuve avec force et détermination la volonté de rester dans la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

4 - NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision prise par la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc concernant la collecte des ordures ménagères.

Il indique qu'il a été décidé que désormais, la collecte des ordures ménagères sur le secteur **de Compeyre et de Cours**, pour des raisons pratiques, sera assurée par le Sitcom de la Haute Vallée, de l'Orb.

Il indique que cette décision est motivée par le départ de la commune de St Génies qui a rejoint depuis le début de l'année, le Sitcom de la Vallée de l'Orb et que certains points de cette commune comme « **Aubes et le Catala** » continueront à être collectés par notre communauté de communes.

Il précise que les administrés de Cours et Compeyre seront toujours gérés (Redevances) par notre communauté de communes.

Pour information des membres du Conseil : Le Conseil prend acte de cette décision de nature à faciliter la collecte sur ces deux hameaux.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

5 - MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX – RECRUTEMENT D' UN AGENT D'ACCUEIL

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'il y a lieu d'envisager le recrutement d'un agent d'accueil pour assurer une permanence à la Maison du Mouflon et du Caroux pour une période allant du mois de Mai au Mois d'octobre 2011.

Il précise que, l'an dernier, nous sommes engagés à recruter pour la saison Madame Lydie Chevalier demeurant à Compeyre qui a effectué l'an dernier un stage non rémunéré de deux mois à la Maison du Mouflon et qui a donné entière satisfaction.

Il propose donc aux membres du Conseil le recrutement de Mme Lydie Chevalier qui se trouve en situation de non emploi, à qui il sera proposé un (CAE) contrat a durée déterminée de six mois sur la base d'un 20h /hebdo, pour une période de Mai à Octobre 2011. Il précise que ce type de contrat bénéficie d'une aide de l'Etat sur salaire, de 65%.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à recruter cet agent, à signer ce contrat et tout acte afférent.

Vote du Conseil : Le Conseil unanime émet un avis favorable à la création d'un CAE (six mois) pour assurer l'accueil de la Maison du Mouflon et du Caroux

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

6 - MASSIF DU CAROUX - OUVERTURE DU MILIEU PAR GYROBROYAGE

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil, que comme ils l'avaient souhaité lors du dernier conseil, des travaux de gyrobroyage viennent d'être réalisés sur le plateau du Caroux, auquel il a assisté en présence de Patricia Michel (chargée de mission au GIEC du Caroux Espinouse).

Cette visite a été l'occasion pour Philippe REVEL, reporter caméraman, de réaliser un film ayant pour thème l'entretien des milieux en faveur de la biodiversité.

Il indique que l'entretien de ces espaces naturels est utile, notamment pour le maintien des zones de pelouses et de landes.

Il précise que ces milieux dits « ouverts » sont favorables à la conservation d'espèces d'intérêt patrimonial telles que : l'alouette lulu, le circaète jean-le-blanc, le grand duc d'Europe, qui sont protégées et inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux de Natura 2000 ainsi qu'à l'espèce emblématique du massif, le mouflon méditerranéen.

Il indique que les travaux ont été confiés au GIEC du Caroux Espinouse qui effectue de nombreux autres travaux pour les sociétés de chasse. L'utilisation d'un gyrobroyeur à marteaux permet ainsi la réalisation d'un broyage des genêts et des fougères au ras du sol.

Il rajoute que, selon les études menées par l'ONCFS sur le même plateau, ce type de gyrobroyage a les mêmes effets que le brûlage c'est-à-dire : composition floristique diversifiée, valeur nutritive de bonne qualité et ce pendant au moins 5 années.

Il informe les membres du Conseil qu'il a bon espoir que les zones humides sur le plateau du Caroux soient inscrites sur le prochain document objectif de natura 2000, ce qui permettrait d'obtenir des financements européens pour lutter contre la colonisation du massif par les genêts, saules et autres résineux.

Pour information des membres du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information et approuve ce type d'opération de nature à maintenir le milieu ouvert sur le Caroux.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

7 - ELECTIONS CANTONALES SUR LE CANTON DE ST GERVAIS SUR MARE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les prochaines élections cantonales pour élire le Conseiller Général du canton de St Gervais sur Mare, se dérouleront **les 20 et 27 mars 2011.**

Il indique que les instructions relatives à la tenue des bureaux de votes seront précisées prochainement.

Il précise qu'en ce qui concerne la campagne électorale, la commune accueillera soit en salle polyvalente soit en séance du Conseil, tous les candidats qui en feront la demande.

Pour info et avis du Conseil : Le Conseil prend acte de l'information et approuve la décision d'accueillir en Conseil les candidats qui le souhaitent.

Nombre de voix : pour : 10 contre : / abstention : /

INFOS COMMUNALES

LE POINT SUR LES AFFAIRES JUDICIAIRES EN COURS

Le chemin du calvaire à Andabre : les appelants GIL/Martin/Grossman ont interjeté appel de la décision du TGI qui les a débouté et condamné à une amende de 800€.

Compte tenu de cette décision d'appel, nous ne pouvons effectuer les travaux que nous avons programmés.

Madale : l'affaire Juridica Rosis /Augé, la cour d'appel de Montpellier a accordé un délai supplémentaire à M.Harmange pour le dépôt de son rapport d'expertise. Ce délai est prorogé jusqu'au 31 janvier prochain.

LANCEMENT DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le lancement du schéma d'alimentation en eau potable aura lieu **le 21 janvier à 10 H à Andabre**, en présence de représentants de l'Agence de l'eau du Conseil Général, du bureau d'études GINGER, de la DASS et du SM de la vallée de l'Orb et du Lirou .

Il indique que cette réunion a pour objet de faire le point sur le lancement de l'étude, et du déroulement de la mission etc...

Il invite tous les membres du Conseil à participer à cette réunion.

REUNION D'INFORMATION SUR L'ADSL HT DEBIT

Une réunion publique d'information sur l'ADSL HT DEBIT sera organisée le 20 janvier à 17h00 à la salle culturelle de St Gervais sur mare.

Cette réunion sous l'égide du Conseiller général du canton de Saint Gervais, sera pilotée par Francis CROS Conseiller Général en charge des technologies de l'information et de la communication au Conseil Général de l'Hérault et des techniciens du Conseil Général en charge du dossier.

Il invite tous les internautes « **Bas Débit** » et tous ceux qui dans notre commune sont dans l'impossibilité d'être connectés à l'ADSL WIFIWIMAX HT DEBIT, à participer à cette réunion.

PRESENTATION DES VŒUX 2011

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que la présentation des vœux à la population aura lieu le **VENDREDI 14 JANVIER 2011 à 18H 30** à ANDABRE et le **SAMEDI 15 JANVIER à 16H00** à DOUCH, et qu'il compte sur la présence de tous.

Il rappelle également, que tous les membres du Conseil sont invités à la **Présentation des Vœux de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc** qui aura lieu au SOULIE le **21 JANVIER 2011 à 18 H.** A cette occasion, un covoiturage pourra être organisé.

Le Maire

Jacques MENDES